

# LES ILES DU PONANT VEULENT VIVRE !



## II<sup>e</sup> partie

### Le choix d'un développement

#### III — Une politique de développement économique

- a) le développement de l'Agriculture.
- b) l'aquaculture.
- c) la pêche.
- d) création d'activités nouvelles.
- e) le contrôle et l'aménagement du tourisme estival.

#### IV — Une politique de l'environnement

- a) limitation de l'Urbanisme anarchique.
- b) intégration des constructions au milieu.
- c) sensibilisation et information de la population sur les problèmes de l'environnement insulaire.

Après une politique de rattrapage en matière d'équipement (TRIBUNE du vendredi 4 Novembre 1977) l'A.P.P.I.P. s'attache aujourd'hui au développement économique des Iles et à la protection de leur environnement ; ce dernier volet étant par ailleurs complété par une tentative de préservation de la culture ou des cultures îliennes.

### III. - Une politique de développement économique.

De 1972 à 1976, l'APPIP s'est efforcée de rattraper le sous-équipement le plus flagrant dont pouvaient souffrir les îles dans des secteurs de transports, de l'eau, de l'assainissement, des équipements portuaires ou des services.

Mais si les équipements sont un préalable indispensable au développement, ils ne sont pas le développement. Aussi une fois satisfaits les besoins essentiels, l'APPIP s'oriente depuis 1977 vers une politique de développement économique.

Si, en effet, l'on souhaite que les îles restent ou redeviennent des entités vivantes, il apparaît essentiel d'enrayer l'exode de la population et d'y fixer une population active.

La situation de l'emploi est très variable d'une île à l'autre mais d'une manière générale, la majeure partie des emplois relève de la Marine (Commerce - Royale), du secteur primaire (pêche, agriculture) et de l'artisanat du bâtiment.

Les emplois touristiques permanents sont très rares (hôteliers essentiellement). La fonction publique est surtout représentée dans les grandes îles (Belle-Ile - Ré) et les îles n'offrent que rarement des emplois industriels (conserveries dont on constate par ailleurs des problèmes notamment à Yeu).

Dès lors un îlien muni des diplômes n'a le choix qu'entre quitter l'île ou créer son propre emploi (artisanat de multi-services, restauration, etc...).



Port de pêche - île de Sein

A cet égard, l'APPIP s'engage en 1977 dans une action qui s'étendra sur plusieurs années : en évitant d'installer les îliens dans une économie artificiellement subventionnée, elle va s'efforcer de créer des activités à partir des ressources propres aux îles.

#### 1) Le développement de l'Agriculture

Dans le domaine agricole, l'APPIP a entrepris avec les Chambres d'Agriculture intéressées, la relance d'expériences qui semblent dès maintenant, se développer d'une façon positive.

A l'île de BATZ, par exemple, l'opération menée par la Chambre d'Agriculture, a consisté essentiellement à briser la barrière d'information qui subsistait entre l'île et les services techniques du continent et à mener une action profonde d'animation. Une action de développement agricole spécifique se justifiait d'ailleurs par les atouts climatiques de l'île : la douceur de l'hiver est remarquable, la moyenne des températures minima de l'hiver à

ROSCOFF est égale à celle de PALERME, les risques de gel sont extrêmement faibles : 2 - 3 jours de gel par an en moyenne entre 1967 et 1974 contre 11,4 à ST-POL-DE-LÉON.

Dès 1975, une action technique a commencé sous forme d'une campagne d'analyse des sols et d'essais dans les domaines de carottes primeurs, de grossissement de bulbes de tulipes, de construction de brise-vents artificiels, etc...

A OUESSANT également une aide de la Rénovation Rurale a été accordée pour relancer l'élevage du mouton et pour tenter de promouvoir un artisanat de la laine.

Relance d'autant plus efficace que l'ensemble des Iles du Ponant vient d'être classé zone défavorisée au plan européen.

## 2) L'aquaculture.

L'aquaculture, bien qu'encore au stade expérimental, a fait l'objet d'un intérêt particulier de la part des îliens ; par décision du C.I.A.T. de 1975 une aide de fonctionnement a été engagée en faveur des écloseries de HOUAT-SEIN et YEU. Il s'agit là d'une reconnaissance de l'intérêt des écloseries insulaires.

Par ailleurs, trois zones d'alevinage ont été créées dans les secteurs des îles à HOUAT - HOEDIC - BELLE-ILE et QUIBERON : ces zones sont réglementées de manière à réserver aux professionnels le produit de leur effort d'alevinage : il s'agit, en fait, d'une véritable reconnaissance à gérer une portion de la mer accordée aux marins-pêcheurs : on peut noter que c'est la première fois, en FRANCE, qu'ont été créées de telles zones.

A l'île de RE la reconversion des marais-salants vers l'aquaculture a nécessité la construction d'un laboratoire de recherches avec ARZ et RE. On peut d'ailleurs considérer que les îles ont pris dans le domaine de l'aquaculture, une sérieuse avance.

## 3) La pêche.

La pêche est l'activité qui crée le plus d'emplois dans les petites îles et ce secteur a bénéficié à la fois de mesures générales et d'opérations ponctuelles ; ainsi, lors du C.I.A.T. de 1975, il a été décidé par dérogation exceptionnelle, que la construction de navires de moins de 12 mètres appartenant à des pêcheurs îliens bénéficierait désormais des aides du plan de relance des pêches (soit 10 % en gestion groupée). D'autre part, l'APPPI en accord avec le secrétaire général de la Marine Marchande a été autorisé, depuis 1976, à majorer de 5 % cette prime.

Enfin divers équipements portuaires et halieutiques ont été financés pour améliorer l'efficacité de la pêche côtière : glacières, locaux polyvalents, bureaux d'expéditions etc... à GROIX, équipement de l'école de pêche à l'île d'YEU.

## 4) Création d'activités nouvelles.

Pour Christian BONNET, Président de l'APPPI, la mise en place à partir de l'automne 1977 d'un fonds spécial d'aide à la création d'activités nouvelles permettant de subventionner des innovateurs privés, constitue le point marquant de la relance économique. Pour l'APPPI, en effet, il n'est nullement utopique d'envisager l'implantation d'activité artisanale dans les îles : à l'île aux Moines, un maître charpentier va créer un chantier naval spécialisé dans la construction d'anciens navires de pêche pour des amateurs et éventuellement pour des municipalités soucieuses de posséder un témoignage de ce que furent les flottilles de pêche au siècle dernier.

A GROIX, à OUESSANT, des artisans d'art se sont déjà implantés (bijoux, tissage, peinture sur soie). Des activités agro-industrielles sont possi-



Port de pêche - île de Sein



Les îles Glénan

bles (distillerie de cognac à RE, abattoir à BELLE-ILE). La municipalité de SEIN envisage la création d'un atelier de cuisson de soupe de poisson, tandis que la commune de STE-MARIE-DE-RE a suscité en 1976 la création d'un centre de thalassothérapie créateur de 50 à 60 emplois d'ici 1 à 2 ans.

En réalité, alors que les îles deviennent plus confortables (amélioration des services, des transports), que les actions sont menées pour maintenir, moderniser et diversifier le secteur primaire, il est temps de s'interroger sur le développement d'un secteur artisanal original, adapté à chaque île, sans oublier la possibilité d'implantation à caractère scientifique (antennes de laboratoires, ornithologie, de santé (thalassothérapie) ou purement tertiaire (déconcentration d'activités administratives).

Des initiatives originales sont actuellement menées en France : en Savoie, une Association des Municipalités, de la Chambre d'Agriculture et d'un comité d'expansion, ont ainsi créé une S.A.R.L. spécialisée dans la sous-traitance et la constitution de petits ateliers : la formule des ateliers ruraux pourrait très bien convenir aux îles.

Dans le Massif Central, un régime d'aides très incitatif (primes d'installation des artisans, majorées etc...) s'est mis en place, dans le but de créer des emplois au niveau du village.

Un poste animateur économique a été institué par l'APPPI en 1977 qui permettra, sans doute, de mener des études préalables à ce type d'actions et de confronter des initiatives analogues, afin de faire aboutir de telles opérations dans les îles.

## 5) Le contrôle et l'aménagement du tourisme estival.

Le tourisme dans les îles du PONANT est une activité en plein essor et s'il crée peu d'emplois permanents, il distribue une masse monétaire importante aux communes (résidences secondaires, patentes) et fixe les services surtout en ce qui concerne les commerces.

Si les touristes à la journée sont d'un faible apport pour l'économie locale, leur nombre croissant d'année en année, contribue puissamment à rentabiliser la ligne île-continent.

Et si le propriétaire de résidence secondaire, l'équipage du voilier en escale ou le camping sauvage sont également d'un bon rapport pour le commerce local, l'environnement n'est pas sans souffrir des milliers de personnes qui débarquent journalièrement dans l'île et ceci nécessite un contrôle et un aménagement du tourisme.

Le développement du nautisme pose de sérieux problèmes à la pêche insulaire ; la priorité revenant à la seule activité maritime créatrice d'emplois, c'est à dire à la pêche professionnelle, il convient de réglementer les mouillages des navires de plaisance (quantité limitée, redevances de passage). Un effort d'aménagement a été accompli en ce domaine, notamment à GROIX (aménagement d'un bassin à flot) et à SAUZON (construction d'un port de plaisance).

Le camping et le caravanning sont actuellement le problème touristique le plus polluant sur les îles. La vision de caravanes au milieu de paysages grandioses constitue une agression esthétique que ne soupçonne généralement pas leur propriétaire, plus grave encore est le développement du terrain à camper ; en effet, les sites inconstructibles, c'est à dire ceux dont l'intérêt esthétique et écologique est le plus important, ainsi que les zones agricoles protégées en raison de leur intérêt économique, sont de plus en plus débités en micro-parcelles et vendus comme terrains à camper.

Sur les sites naturels le terrain à camper fait très rapidement l'objet d'un aménagement en dur : clôtures métalliques, poteaux en parpaings, édifices pour les W.C., agrès, lacs artificiels de dalles en béton pour les caravanes.





Bernard Lurvoi

Les goémoniers au port de l'île de Batz

Il s'agit là ni plus ni moins d'une façon de contourner les lois sur l'occupation des sols : à terme, la concentration de ces constructions hétéroclites peut aboutir à de véritables bidonvilles qui ruinent la virginité des sites, de façon bien plus efficace qu'une construction.

Sur les zones agricoles la vente de terrain à camper est la meilleure manière de réintroduire dans le marché spéculatif, les zones agricoles, dont la réglementation interdit la construction aux résidents secondaires.

Les municipalités ont tenté de juguler ce phénomène : à BELLE-ILE une lettre a été adressée par le préfet du Morbihan aux entrepreneurs pour suspendre immédiatement les travaux de terrassement dans les vallons.

En réalité, il n'existe actuellement qu'un outil juridique efficace pour lutter contre ce problème : le classement et l'instauration de P.O.S très stricts d'une part, le développement d'un hébergement collectif confortable et d'un tourisme hors saison d'autre part.

Freiner l'urbanisation des îles ne doit pas pour autant les réserver à une minorité de citoyens. Si le tourisme de masse est exclu, il doit néanmoins exister des structures d'accueil collectif s'adressant à toutes les couches sociales. Toutefois ces structures doivent viser l'étalement de la saison plus que la satisfaction de la demande des touristes d'été (qui dépasse le seuil d'accueil écologique dans de nombreux cas). C'est pourquoi les îles se sont engagées pour certaines d'entre elles dans la voie d'une promotion d'un nombre limité de logements locatifs mais suffisamment confortables pour accueillir des visiteurs toute l'année (V.V.F. de BELLE-ILE et de GROIX, gîtes ruraux communaux à OUESSANT et BREHAT etc...).

La promotion du tourisme hors saison a été également envisagée par l'APPPIP et le Secrétariat au Tourisme par la promotion d'un tourisme de qualité, visant une clientèle motivée, désirant trouver à la fois, le repos, le dépassement mais aussi la découverte d'un monde qu'elle ignore, tant sur le plan humain, culturel que scientifique.

## IV - Une politique de l'Environnement

Équiper, développer l'économie doit aller de pair avec une politique de l'environnement.

### 1) Limitation de l'urbanisme anarchique.

Les nombreux efforts faits dans cette direction ont porté leurs fruits grâce au P.O.S. et au classement ; d'ores et déjà les îles du PONANT apparaissent comme des zones exemplaires où l'urbanisation anarchique a été stoppée de façon remarquable. Il existe cependant des zones où la situation demeure incertaine : RE, le Nord de l'ILE AUX MOINES, le centre de GROIX et le centre de l'ILE D'YEU.

En tout état de cause, il faut saluer les municipalités insulaires pour leur haute conscience de la préservation de leur territoire? d'autant plus que les pressions internes et externes vers une direction contraire ne manquent malheureusement pas. Les projets de classements des sites majeurs parfois fort étendus, ont été approuvés par les municipalités d'AIX - HOUAT - HOEDIC - BELLE-ILE - GROIX - SEIN - MOLENE et BREHAT.

L'étude du classement d'une partie de OUESSANT est en cours avec la collaboration active de la municipalité.

Ce travail considérable? accompli grâce aux efforts conjoints de l'inspecteur régional des sites de Bretagne et de l'APPPIP est le garant d'une préservation à long terme dont les îliens mais aussi leurs visiteurs se féliciteront.

### 2) - Intégration des constructions au milieu.

L'intégration des constructions concerne non seulement l'aspect architectural de l'édifice (volume, proportions, matériaux, couleur des revêtements) mais aussi et même surtout, sa localisation par rapport au site et aux édifices.



Jakob Mezé

Un édifice peut satisfaire aux normes de la Commission des sites et défigurer un site par sa situation (sur la zone la plus élevée d'un espace vide et dénudé par exemple), tandis qu'une cabane enfouie dans la verdure, au creux d'un vallon, en partie masquée par d'autres constructions, s'intégrera parfaitement. Que l'on observe les ahurissantes constructions qui bordent les quais, près de l'Île de la Cité de PARIS, Pas une n'aurait un permis de construire et pourtant il s'agit d'un des plus beaux ensembles urbains.

Les alignements de maisons blanches à volets verts des villages de RE, les maisons contiguës de l'admirable d'HOEDIC, constituent des ensembles architecturaux remarquables.

Le vieux village de HOUAT dont l'harmonie est évidente contraste avec le nouveau village conforme certes, mais qui rappelle surtout un ensemble pavillonnaire de banlieue.

Par contre, le lotissement de résidences secondaires d'HOEDIC est exemplaire de ce qu'il convient de faire en ce domaine,

Il faut un nouvel urbanisme pour les Îles, attaché plus à des visions d'ensemble, à la constitution de paysages, qu'à un aveugle aspect de normes techniques. C'est aux jeunes responsables de l'Assistance Architecturale d'aider à le définir et à le faire comprendre aux intéressés. C'est ainsi que des ateliers d'assistance architecturale ont été financés en 1976 à titre expérimental, à BELLE-ILE, HOUAT et GROIX.

### 3) - Sensibilisation et information de la population sur les problèmes de l'environnement insulaire.

De nombreuses actions ont été imaginées par l'APPPIP :

- subvention pour la restauration des maisons anciennes.
- chantiers de jeunes pour l'amélioration des sites.
- projection de films, diapositives et conférences.
- création de centres de connaissance du milieu écologique et humain, etc...

En 1976, en liaison avec l'Association Études et Chantiers, trois opérations ont été réalisées dans le domaine des chantiers d'amélioration des sites.

**HOEDIC** - Enlèvement des restes les plus inesthétiques d'un camp militaire. Le financement a été assuré par le Ministère de la Qualité de la Vie d'une part et par la Commune sous forme d'apport en nature (tracto pelle). Le coût du chantier s'est monté à 20.000 F.

**HOUAT** - Les ruines de l'ancien fort de HOUAT se sont enlaidies par la construction de réservoirs d'eau à une époque où la sauvegarde des sites était encore bien timide et récemment par le prélèvement de matériaux par des entreprises mettant en évidence les plus disgracieuses des ruines.

Un chantier a « paysagé » ce secteur particulièrement dégradé (terrassément et plantations sont envisagés). Le coût du chantier s'est monté à 47 800 F.

**MOLÈNE** - L'intérêt de la municipalité pour l'amélioration du cadre de vie, la présence d'un équipement audiovisuel lourd (CIP) et l'aspect disgracieux de certaines parties du Bourg (emploi massif de parpaings) ont justifié l'intérêt d'un chantier de sensibilisation de la population au cadre de vie.

#### Pour un conservatoire culturel et scientifique des Îles du PONANT.

Les connaissances du milieu insulaire sous ses aspects scientifiques et culturels sont à la fois fragmentaires et dispersées.

Améliorer cette connaissance et réunir l'information dans des centres accessibles à tous serait souhaitable. Ainsi l'A.P.P.I.P. a participé pour 50.000 F. à l'inventaire des sites de BELLE ILE en 1975.

Les Îles constituent en effet des centres d'intérêt particulièrement importants pour les scientifiques. Les milieux insulaires présentent en effet des particularités au regard de la faune, de la flore et de l'écologie en général.

Mieux connaître ce potentiel aurait en outre des retombées indirectes : venue de visiteurs motivés en toute saison, création de structure permanente (laboratoire, centre d'étude sur l'écologie, etc...), essor du tourisme hors saison qui aurait là une motivation insolite.

Il existe en Europe deux îles où l'activité scientifique, surtout ornithologique, est particulièrement développée : Héligoland en R.F.A. et Cape Clear Island en Irlande. Héligoland est doté d'un important complexe scientifique (laboratoire, salle de conférences, bibliothèque). OUESSANT, dont l'intérêt ornithologique vaut bien celui d'Héligoland, aurait là une carte à jouer.

Des démarches ont été d'ailleurs entreprises dans ce sens en 1976 par l'APPPIP.

En ce qui concerne l'ensemble des Îles, il serait au préalable utile à la fois de regrouper les études scientifiques connues, mais aussi de réaliser un inventaire exhaustif des ressources naturelles des îles.

Des pourparlers avec l'Université sont en cours. Le financement d'une telle opération, qui pourrait relever du Ministère de la Qualité de la Vie est à rechercher.

Ce capital scientifique profiterait à tous :

- aux îliens (curieux, scolaires, enseignants) avec des possibilités de création de clubs de sciences naturelles.
- aux scientifiques : car ils auraient la possibilité de poursuivre des recherches avec déjà un capital important d'informations.
- aux visiteurs motivés.
- aux aménageurs : ils sauront mieux respecter les îles. La connaissance du milieu pourrait être un des éléments d'un tourisme hors saison bien compris.

Sur le plan culturel, des tentatives analogues seraient possibles, il existe une importante littérature (poésie, roman, légende) sur les Îles, qui joue un rôle particulier dans l'inconscient collectif des populations du littoral.



Bernard Lervol



Il est regrettable qu'il n'existe dans aucune des Iles un conservatoire scientifique et culturel la concernant. Il est regrettable aussi qu'il n'existe pas un tel conservatoire pour l'ensemble des îles. Il y a là matière à initiatives.

Nous n'avons pas rendu compte d'une façon exhaustive de toutes les réalisations coordonnées par l'APPPIP : leur énumération aurait été fastidieuse, mais leur nombre et leur qualité font qu'on ne peut que reconnaître son efficacité. Les écueils étaient et sont pourtant nombreux dans ce secteur. Le retard qu'il fallait rattrapper, un pessimisme ou scepticisme des populations résignées à leur dépérissement, l'individualisme très marqué des îliens...

La mission de l'Association n'a pas disparu, on a vu, bien au contraire, que les directions nouvelles vers lesquelles elle se dirige nécessitent toujours persévérance et vigilance. Le souhait que l'on peut émettre est qu'au travers des différentes aides et subventions qui sont aujourd'hui distribuées, ne se développent pas un comportement paternaliste des continentaux et une mentalité d'assistés chez les îliens.

La prise en charge par les îliens eux-mêmes de la responsabilité et de l'initiative des actions qu'ils engagent en sont certainement le meilleur garant.

## INDEX ALPHABÉTIQUE

- APPPIP : Association pour la Production et la Protection des Iles du Ponant.  
CIAT : Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire.  
CIP : Collège des Iles du Ponant.  
DATAR : Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale.  
DDA : Direction Départementale de l'Agriculture.  
DRE : Direction Régionale de l'Équipement.  
EPR : Établissement Public Régional.  
FEIP : Fonds d'Équipement des Iles du Ponant.  
POS : Plan d'Occupation des Sols.  
SATEC : Société d'Aide Technique et de Coopération.





Bernard Larvol

**Dominique PINARD**

**Secrétaire Général de l'A.P.P.I.P.**



Bernard Larvol

**Hubert d'HONT**

**Animateur Économique à l'A.P.P.I.P.**

*- Les Iles du Ponant connaissent une émigration massive et souvent définitive de leur population. Comment expliquez-vous ce phénomène ?*

C'est un problème effectivement très grave mais qui ne s'est cependant pas généralisé sur toutes les îles : l'île d'Yeu et l'île de Ré par exemple ont connu un gain en population entre 1962 et 1975. On peut éventuellement l'expliquer par le manque d'emplois et le manque de logements pour les jeunes îliens : en dehors des métiers de la pêche et de l'agriculture que certains jeunes refusent aujourd'hui, il n'y a pratiquement aucune possibilité : la seule solution est l'exil.

La cause de l'émigration n'est donc pas, comme on le dit souvent le « fait îlien », c'est-à-dire le fait que l'endroit où l'on se trouve soit une île. Des personnes non originaires des îles, comme les artisans provenant du continent, s'adaptent parfaitement à cet environnement pourtant différent.

*- Pour vous, le premier problème à résoudre est la création d'emplois ?*

La phase de développement économique passe évidemment par là. Une possibilité peut d'ailleurs être offerte en ce domaine par le développement d'activités telles que le Centre Ornithologique d'Ouessant, les écloseries d'Houat et de Sein, qui permettront le repeuplement des fonds marins et par voie de consé-

quence, le maintien de la pêche artisanale.

*- Au-delà des problèmes d'équipement, de développement économique et d'environnement, vous vous préoccupez aussi, je crois, des questions dites culturelles ?*

Dans la mesure où la culture îlienne existe, ce qui n'est peut être pas évident ; en tout cas si cette culture existe, elle est multi-

ple et chaque île a la sienne : les populations des îles du Finistère par exemple sont physiquement et psychologiquement très différentes des habitants des îles du Morbihan (on est déjà au Sud) et à fortiori de ceux d'Yeu ou de Ré qui sont proches des Corses !

Nous avons en tout cas il est vrai, des objectifs à caractère culturel et scientifique : l'un de nos projets serait par exemple de créer sur les îles des conservatoires qui pourraient permettre aux îliens de conserver cette culture essentiellement orale qui tend à se perdre ; il faudrait aussi permettre aux îliens de s'ouvrir sur le monde extérieur : trop d'entre eux ne vont sur le continent que contraints et forcés (soins dentaires, etc...) et d'une façon exceptionnelle. Pour un îlien le continent est loin des îles (ce ne sont pas les îles qui sont loin du continent) et ceux qui viennent les visiter ou s'installer chez eux, sont et restent des étrangers.

A cet égard, nous allons lancer en 1978 une opération qui se traduira dans un premier temps, par une étude des besoins des îliens en loisirs. L'étude durera de 3 à 6 mois et permettra d'appréhender des demandes de toutes les catégories de la population, jeunes et moins jeunes.

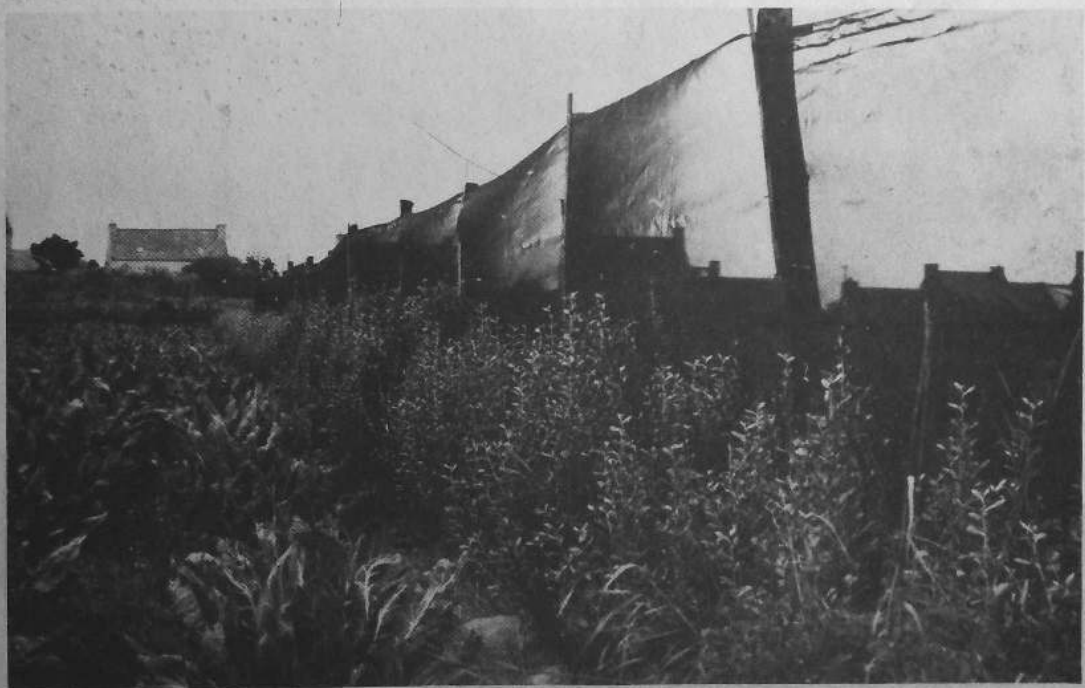
Parallèlement à cette étude, nous mènerons, en liaison avec les Maires, Associations diverses... quelques actions ponctuelles notamment sur le plan de l'accueil des touristes : il sera sans doute possible d'organiser, sur les bateaux de liaison ou au port de débarquement, des expositions sur l'île, qui pourront porter sur sa fragilité, son économie, son environnement, etc...

A plus long terme, en 1979, nous créerons un poste d'animateur qui pourra par exemple faire venir des artistes, ou bien aider les îliens à réaliser eux-mêmes une animation : des films sur leurs réalisations, leur vie quotidienne, etc...

A ce sujet, il y a déjà d'ailleurs des expériences intéressantes qui ont été tentées : des artisans venus du continent s'installent sur certaines îles, comme des potiers, tisserands ou fabricants de jouets, s'occupant bénévolement des enfants le mercredi en les initiant à leurs techniques professionnelles.

*- Pour vous donc, les îles veulent vivre ?*

Certaines oui, pas toutes malheureusement. Des îles comme Batz ou Houat par exemple ont une activité économique principale, agriculture ou pêche, qui permettent d'axer les efforts dans une direction donnée. Sur d'autres îles il ne reste parfois plus rien, plus d'activités, c'est la catastrophe, comme à l'île d'Artz par exemple, où le maire peut éprouver des difficultés à recruter un cantonnier parce qu'il n'existe plus d'actifs sur l'île. La situation de l'île de Groix n'est pas non plus très brillante : elle est quasiment polluée par Lorient et sa région : elle est devenue un lieu de villégiature et il ne reste pratiquement rien de son identité. L'île d'Yeu par ailleurs, qui forme une quarantaine d'ouvriers du bâtiment par an, qu'il faudra certainement recycler d'ici dix ans : mais pour des cas comme celui-là, il est encore temps de redresser la barre.



Haie vive et brise-vent artificiel — île de Batz

Bernard Larvol



## Monsieur CURSAL



Bernard Larvol

### Conseiller en Recherches appliquées Chambre d'Agriculture du Finistère

- L'APPIP, la Rénovation Rurale, la Chambre d'Agriculture du Finistère organisent une action de soutien à l'agriculture de l'île de Batz. Comment est née cette action ?

Après les décisions du Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire en faveur des Iles du Ponant en 1972, les îliens ont alerté les autorités de leurs difficultés concernant le transport des légumes. C'est à partir de ce problème que nous avons enclenché une action concernant, de façon générale, un développement agricole sur la diversification des cultures.

- Pour le visiteur, l'île de Batz semble plus douce à vivre que certaines de ses voisines. Les palmiers prolifèrent, certains jardins sont recouverts d'une végétation tropicale, les tracteurs, par ailleurs, ne cessent de sillonner l'île.

Il est vrai que l'agriculture est encore importante à l'île de Batz et qu'elle joue un rôle capital dans son économie : il existe quarante et une populations qui comprennent 30 % de la population îlienne. La population agricole, en outre, est relativement jeune (la moitié des chefs d'exploitations ont moins de 45 ans et plus de la moitié des aides familiaux ont moins de 35 ans) ce qui promet une succession assurée dans la plupart des exploitations. Les atouts climatiques aussi existent, qui peuvent compenser certains handicaps : la douceur de l'hiver est remarquable ; la moyenne des températures minima de l'hiver à Roscoff est égale à celle de Palerme ; d'Octobre à Mars, la moyenne des températures minima de Batz est supérieure de deux degrés à celle de Saint-Pol-de-Léon et les risques de gel sont très faibles : 2,3 jours de gel par an en moyenne entre 1967 et 1974 contre 11,4 jours en moyenne à Saint-Pol-de-Léon.

Les agriculteurs ont d'ailleurs tiré parti de ces conditions favorables pour les cultures de choux-fleurs hâtifs de pommes de terre primeurs traditionnelles.

Mais, il existe également des handicaps que notre action s'efforce de surmonter afin que tout ce potentiel puisse être utilisé à plein.

- Et quelles sont donc ces difficultés ?

Outre la taille extrêmement petite des exploitations (une moyenne de 3,4 hectares en 1975 ; la plus petite exploitation étant de 1 hectare, la plus importante 7 hectares) ces difficultés sont naturelles : le vent et une faible pluviométrie.

BATZ : 300 hectares dont :

- 139 ha de terres cultivables
- 1 ha de bois
- 110 ha de landes et dunes
- 4,5 ha d'étangs et de mares
- 41 ha de jardins d'agrément.

En ce qui concerne la pluviométrie, les chiffres sont parlants ; pendant la période 1955-1975 nous avons une moyenne annuelle de 780 à 790 mm à Batz contre 810 à 820 à Saint-Pol et 1130 à 1200 à Pleyber-Christ. Et le déficit est très marqué en Juin-Juillet. Paradoxalement d'ailleurs, l'île possède de nombreux puits qui débitent correctement : il faudrait sans doute mener une étude hydrologique pour expliquer ce phénomène. En tout cas la faible pluviométrie empêchait jusqu'à présent que les agriculteurs se lancent dans des cultures de plantes plus consommatrices d'eau que les cultures traditionnelles.

Le problème du vent peut également expliquer la régression qu'a pu connaître l'île sur le plan de la culture : avant 1940, par exemple, il existait une légère production de mimosa ; au début du siècle, on produisait également des oignons et de l'ail. Mais la face Nord de l'île était trop ventée pour permettre une extension de ces cultures.

- Ce sont à ces deux problèmes que vous vous êtes attaqués en priorité ?

Effectivement, à partir d'une étude menée par l'APPIP, financée par des fonds de la Rénovation Rurale nous avons abouti en 1974 à la planification d'une action qui doit s'étaler sur 4 ou 5 ans et qui permettra le démarrage de certaines mutations : notamment l'introduction de cultures nouvelles. Notre premier travail consiste à regrouper les agriculteurs dans un groupement de développement agricole. Constitué par dix agriculteurs en 1975, ce groupement en compte vingt et un en 1977 sur les quarante et un exploitants de l'île : en font surtout partie les jeunes, le plus âgé de nos adhérents n'a pas 43 ans.

Après une étude sur les besoins de l'île, le premier élément qui nous est apparu était qu'une grande partie du territoire était sous-exploité en raison du vent.

Nous avons donc prévu un réseau de brise-vent : en 1976, 12 Kms de brise-vent ont été plantés sous forme de haies vives. En 1978, nous prévoyons une

deuxième tranche de 20 Kms. Le réseau interne parcellaire comportera 100 Kms de brise-vent quand tout sera terminé. En outre, il est prévu, cette fois sur le plan communal, la plantation d'une ceinture d'arbres sur toute la façade Nord-Ouest ; ces pins qui résistent aux vents marins seront en plus doublés par des ceintures internes de grands arbres.

Aujourd'hui, les meilleures haies, plantées en 1976, ont une hauteur de 80 cm : il faudra 10 ans avant qu'elles n'aient toute leur efficacité.

En attendant 500 m de brise-vent artificiel en plastique ont été installés à titre expérimental.

Pour le problème de l'eau, nous l'avons surtout abordé en 1976. L'étude qui a été faite en ce domaine laisse espérer que nous pourrions utiliser les étangs qui existent sur l'île. Les services de la DDA et du Génie Rural pensent pouvoir mettre en place un réseau d'irrigation dont la répartition reste à étudier. Il y a de gros besoins à l'Est de l'île tandis qu'il existe d'importantes réserves à l'Ouest.



Bernard Larvol

- Une fois ces problèmes résolus, et ils semblent en voie de l'être, vous pourrez passer d'une façon plus intensive à l'introduction de nouvelles cultures sur l'île : de quels types de cultures s'agit-il ?

Nous partons du principe qu'il s'agit de petites surfaces à cultiver : il faut donc utiliser le système du maraîchage : les **carottes hâtives** (production de Mai à fin Juillet) et les **carottes de sable** (production en Août) sont possibles. Nous avons également étudié la carotte en tunnel nantais : il s'agit d'un tunnel bas, d'un mètre de large et de quarante centimètres de haut en toile

de polyéthylène, qui permet de gagner également quelques jours à la production.

Une autre culture également est possible : la **tomate d'été** et d'arrière saison de même que l'**asperge**. En ce qui concerne la  **pomme de terre**, on peut également gagner en précocité, tout d'abord en jouant sur des variétés à cycle plus rapide, mais qui nécessite la conservation des plants en frigo (nous installerons un frigorifique en 1979) et en jouant également sur de nouvelles techniques ; notamment le plastique à 500 trous : il s'agit de bandes de 8 à 10 mètres de

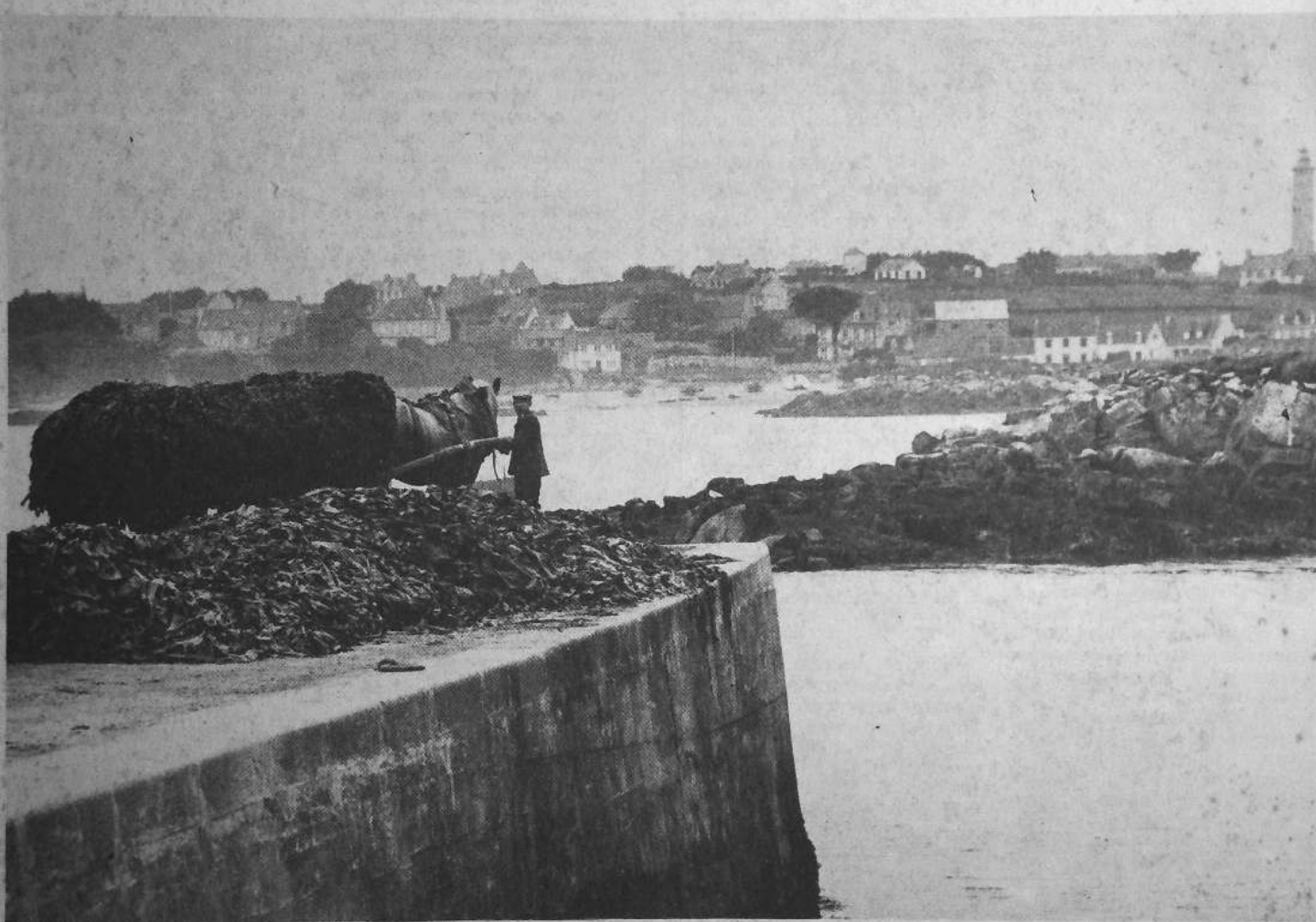
large sur 100 mètres de long, percées de 100 trous au M<sup>2</sup> ; on étend ces bandes sur les pommes de terre dès la plantation, ce qui permet de gagner environ dix jours en précocité et naturellement de vendre dans des tranches de prix plus élevées.

Nous avons également d'autres projets comme reprendre la production d'ail, qui a diminué, lancer l'**échalotte**, le **poireau hâtif**, le **poireau d'été** ainsi que la culture de tulipes.

- Que retenir-vous personnellement de cette expérience ?

Je crois que l'un de ses intérêts est de faire travailler ensemble un grand nombre d'organismes, DDA, SICA, Sous-Préfecture, Chambre d'Agriculture, APPIP, etc... qui apportent tous une expérience d'une grande richesse.

L'expérience est d'ailleurs si profitable que les goémoniers et les marins pêcheurs de Batz, comme les agriculteurs, vont eux aussi, je crois, se lancer dans une expérience collective qui permet de résoudre des problèmes que chacun, pris séparément, ne peut bien sûr pas résoudre.



Bernard Larvol

Dossier préparé par Pierre KERBOURC'H avec l'aimable collaboration de :

- Association pour la Promotion et la Protection des îles du Ponant (A.P.P.I.P.) - 31, rue Paul-Guieysse - 56000 LORIENT (M. Pinard).
- Chambre d'Agriculture du Finistère - Antenne de SAINT-POL-DE-LÉON - 11, rue des Minimes - SAINT-POL-DE-LÉON - (M. Cursale).

- Parc Naturel d'Armorique - Antenne d'Ouessant - (M. J.-Y. MOIGN).
- M. LEROY - Maire de l'ILE-DE-SEIN.
- Société d'Etude et de Protection de la Nature en BRETAGNE (S.E.P.N.B.) - Faculté des Sciences - BREST - (M. BRIEN).

**LA SEMAINE PROCHAINE :**

**LE PLAN MINIER BRETON : DES CHANCES INDUSTRIELLES.**